



Communiqué de Presse

Projet de Loi Macron pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques

Le Gouvernement demande aux consommateurs français de continuer à payer l'internationalisation des constructeurs automobiles !

La FEDA a pris note lors du débat du 11 avril au Sénat sur le projet de loi pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques que toutes les objections à la fin du monopole sur les pièces visibles de carrosserie sont désormais levées et que ne demeureait que la question du moment opportun. La FEDA demandera donc dans les prochains jours à être entendue sur ce sujet en Commission par les Sénateurs et les Députés.

Tout en constatant qu'avec le monopole sur les pièces visibles destinées à la réparation automobile, les constructeurs disposent d'une véritable rente de situation, et que la demande de libéralisation de ce marché est « *parfaitement légitime d'un point de vue consumériste* », le Gouvernement ne juge pas le moment opportun pour procéder à la réforme tant attendue.

Plus aucun argument sérieux et objectif n'a pu être avancé à l'encontre des amendements déposés par les sénateurs de plusieurs formations politiques, tant de la majorité que de l'opposition, si ce n'est le souhait de maintenir des prix monopolistiques payés par les consommateurs français au bénéfice des seuls constructeurs sur les pièces détachées conçues, développées et fabriquées par leurs équipementiers (les amendements ne concernaient pas les pièces fabriquées par les constructeurs).

On demande donc au consommateur français de payer « plein pot » au bénéfice des seuls constructeurs dont toutes les nouvelles usines sont ouvertes à l'étranger, essentiellement hors de l'Union Européenne et dont les lignes de production à fort volume sont localisées hors de France.

Ce n'est même plus « prix contre emploi » mais « prix contre délocalisation ». Où est la logique ?

Le Ministre **Emmanuel Macron** en fait le constat en disant que « *...le nombre de voitures « made in France » a diminué de 3,5 millions à 1,6 million* ». Mais il n'en tire pas les conséquences en considérant que « *Ce n'est peut-être pas le moment opportun de faire suite à cette demande ...* ».

Pire, le seul argument du Ministre selon lequel « *les équipementiers de rang 1 se portent bien et se sont internationalisés alors que nos constructeurs ont subi la crise de plein fouet* » n'est pas recevable. Les équipementiers ont également subi la crise mais comme ils n'avaient pas de monopole pour se protéger, ils se sont donc remis en question. Quant aux constructeurs, le nombre de nouvelles usines ouvertes à l'étranger atteste de leur internationalisation. Leurs résultats, florissants pour l'un et en forte amélioration pour l'autre, ne justifient plus cette position.

Les débats ont cependant montré que le réalisme commence à pénétrer les hémicycles parlementaires : Ainsi, Madame **Nicole Bricq** a évoqué les achats sur Internet et dans les zones frontalières où les consommateurs désertent les commerces automobiles pour acheter dans les pays limitrophes. Le Sénateur **Guillaume Arnell** s'étonne que « *dans ce projet de loi qui prétend mettre fin aux rentes, pas un mot sur le marché des pièces de rechange visibles* ». Pour la Rapporteuse Madame **Dominique Estrosi Sassone**, « *il faudrait alléger les charges et contraintes sur nos constructeurs, après quoi on pourra abroger des dispositions protectrices* ».

Enfin, le Sénateur **Roger Karoutchi** a parfaitement résumé la situation en concluant : « *Bref, nous faisons payer nos principes aux honnêtes gens !* ».